



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question écrite n° 21361

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préconisations du Conseil économique, social et environnemental dans son rapport annuel sur l'état de la France en 2012. Le CESE préconise de s'associer et s'appuyer sur la BEI pour des projets porteurs d'avenir. Il précise qu'il serait souhaitable de mener, de préférence en partenariat avec certains pays partageant les mêmes objectifs, des projets d'envergure (modernisation des transports et de l'habitat, recherche de nouvelles énergies ou de « solutions » de la nouvelle économie...) qui seraient de nature à renforcer la compétitivité de l'Union, à répondre de façon plus efficace au défi écologique et à renforcer la croissance et l'emploi. Elle demande si le Gouvernement entend étudier cette préconisation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21361

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2982

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)